



## Programme de formation

### GP05-Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

#### « Objectif

Le sauveteur secouriste du travail doit être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident et, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention, mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail.

**Durée**  
 NC

#### Pré-requis

Cette formation est destinée à toutes les personnes de l'entreprise à hauteur de 5 % des effectifs.

#### Programme

- Présentation du Sauveteur Secourisme du Travail :
  - ⊙ Les Accidents du travail dans la profession et l'intérêt de la prévention des risques professionnels
  - ⊙ Qu'est-ce qu'un SST ?
- Rechercher les risques persistants pour PROTÉGER :
  - ⊙ Formation générale à la prévention
  - ⊙ Rendre le SST capable de «Protéger»
  - ⊙ Identifier les dangers dans la situation concernée et repérer les personnes qui pourraient être exposées
  - ⊙ Définir les actions à réaliser permettant la suppression des dangers
  - ⊙ Repérer les matériel spécifiques permettant cette suppression
  - ⊙ Assurer ou faire assurer, par la personne la plus apte, la mise en oeuvre de ces matériels
  - ⊙ Lorsque le danger ne peut être supprimer, empêcher l'exposition de quiconque à ce danger en l'isolant.
  - ⊙ En cas d'impossibilité de supprimer ou d'isoler le danger, reconnaître les situations non dangereuse dans lesquelles le SST pourra dégager la victime
- De «protéger à prévenir» :
  - ⊙ Identifier les dangers dans la situation concernée, repérer les personnes qui pourraient être exposées
  - ⊙ Supprimer ou faire supprimer les risques, dans la limite de son champ de compétence, de son autonomie et dans le respect de l'organisation de l'entreprise en matière de prévention
  - ⊙ Définir les actions de prévention ou de protection à réaliser permettant la suppression du danger identifié
  - ⊙ Mettre en oeuvre les actions de prévention ou de protection définies
- Examiner la victime et faire alerter :
  - ⊙ Reconnaître, suivant un ordre déterminé, la présence d'un ou de plusieurs des signes indiquant que la vie de la victime est menacée
  - ⊙ Associés aux signes décelés, les résultats à atteindre
  - ⊙ Dans le cas où il y a manifestation de plusieurs signes, définir l'ordre de priorité des résultats à atteindre
  - ⊙ Identifier, en fonction de l'organisation de l'entreprise, qui alerter et dans quel ordre
  - ⊙ Choisir, parmi les personnes présente, celle qui est la plus apte pour déclencher l'alerte
  - ⊙ Définir les éléments du message d'alerte qui permettront aux secours, d'organiser leur intervention
  - ⊙ Définir en fonction de la présence ou non d'un témoin et de l'état de la victime, le moment le plus opportun pour transmettre le message d'alerte
  - ⊙ Donner des consignes et informations pertinentes pour une transmission efficace du message d'alerte
  - ⊙ Organiser l'accès des secours sur les lieux de l'accident, le plus près possible de la victime
- De «faire alerter» à «informer» :
  - ⊙ Informer son responsable hierachique et/ou les personnes chargées de prévention dans l'entreprise
  - ⊙ Rendre compte sur les dangers identifiés et sur les actions éventuellement mises en oeuvre
- Secourir :
  - ⊙ Déterminer l'action à effectuer pour obtenir le résultat à atteindre, que l'on a déduit de l'examen préalable
  - ⊙ Mettre en oeuvre l'action choisie en se référent à la technique préconisée :
  - ⊙ La victime saigne abondamment - s'étouffe - répond et se plaint de sensations pénibles ou présente des signes anormaux -se plaint de brûlures - se plaint d'une douleur qui empêche certains mouvements - se plaint d'une plaie- ne répond pas mais elle respire- ne répond pas et ne respire pas
  - ⊙ Vérifier, par observation de la victime, l'atteinte et la persistance du résultat attendu et l'apparition de nouveaux signes indiquant que la vie de la victime est menacée, jusqu'à sa prise en charge par les secours spécialisés